

Opération Yamaha "Faites de la Musique"

1. L'organisateur est:

Yamaha Music Europe GmbH (France), 7 rue Ambroise Croizat, Zone d'activité Pariest, 77183 Croissy-Beaubourg, France.

2. Cette offre est ouverte aux personnes résidant en France et âgés de 18 ans et plus.
3. Une seule inscription sera acceptée par foyer (même nom, même adresse). Les inscriptions multiples du même foyer seront disqualifiées.
4. L'opération se déroule du 15 septembre au 30 Octobre 2018. Après cette date, aucune nouvelle participation à l'opération ne sera autorisée.
5. L'offre est conditionnée à l'achat d'un produit Yamaha neuf éligible dans les catégories listées ci-dessous. Elle est valable uniquement auprès d'un des distributeurs Yamaha participants à l'opération et dont les listes sont diffusées sur la page Web :
https://fr.yamaha.com/fr/news_events/2018/faites-de-la-musique.html
Il y a une liste de distributeurs participants par catégorie de produits. L'achat du produit doit être réalisé en magasin. Les achats en lignes sur internet sont exclus de l'offre.
6. L'offre est limitée aux 500 premiers participants qui auront finalisé leur inscription.
7. Les catégories de produits ainsi que les produits éligibles à l'offre sont les suivants :

- Catégorie Piano

Produits éligibles :

Pianos Silent b1SC2 b2SC2 b3SC2

- Catégorie Pianos numériques

Produits éligibles :

Clavinova CLP-635, CLP-645, CLP-665GP, CLP-675, CLP-685, CLP-695GP, CSP-150, CSP-170

Catégorie Guitares

Produits éligibles :

Guitares Silent SLG200S, SLG200N, SLG200NW

Guitares Transacoustic LL-TA, LS-TA, FG-TA, FS-TA

Guitares Revstar RS502T, RS502T BGR, RS620, RS720B, RS820CR, RSP20CR

- Catégorie Batteries

Produits éligibles :

Batterie acoustique Stage Custom Birch

Batteries électroniques DTX522K, DTX532K, DTX582K

- Catégorie Sono

Produit éligible :

Sono portable Stagepas 600BT

- Catégorie Claviers de scène
Produits éligibles :
Synthétiseur MX88
Pianos de scène CP4 STAGE, CP40 STAGE
- Catégorie Instruments à vent
Produits éligibles :
Flute YFL-587
Saxophone YAS-62
Clarinettes YCL-SEVR, YCL-CSVR
Trompettes YTR-8335, YTR-8335 G, YTR-8335 GS, YTR-8335 LA, YTR-8335 LAS, YTR-8335 R, YTR-8335 RG, YTR-8335 RGS, YTR-8335 RS, YTR-8335 S

8. Durant la période de l'opération, les personnes ayant répondu aux conditions de l'offre peuvent recevoir gratuitement une enceinte connectée MusicCast WX-010 qui sera expédiée gratuitement par Yamaha à leur domicile. Ce produit offert ne peut être perçu sous une autre forme que celle prévue au présent règlement et ne fera l'objet d'aucune contrepartie en espèces. L'offre est limitée aux 500 premiers inscrits. Si le stock d'enceintes dédiées à l'opération est épuisé avant la date limite de l'opération, Yamaha informera publiquement de la fin de l'opération sur sa page web dédiée.

9. Pour participer à l'opération, les participants doivent créer un compte sur Yamaha Music Members Europe (YMME) sur la page Web :

<https://member.europe.yamaha.com/faitesdelamusique>
en fournissant les données suivantes

- Civilité
- Nom
- Prénom
- Pays
- Email
- Mot de passe
- Référence du produit
- Numéro de série du produit

10. De plus, l'utilisateur doit soumettre son adresse postale et mettre en ligne une copie numérique de sa preuve d'achat indiquant le lieu et la date d'achat ainsi que la référence du produit.

11. L'inscription doit être effectuée au plus tard 10 jours après l'achat. Si vous ne disposez pas d'accès Internet, inscrivez sur papier libre, les informations suivantes : Nom, Prénom, adresse postale complète, téléphone, référence et numéro de série du produit acheté. Joignez une copie de votre preuve d'achat et envoyez l'ensemble, au plus tard 10 jours après la date d'achat (cachet de la Poste faisant foi), à l'adresse suivante:

Yamaha Music Europe

Faites de la musique

BP 70

77312 MARNE LA VALLÉE CEDEX 02

12. Après vérification par Yamaha de la validité de l'inscription, le participant recevra l'enceinte WX010 dans un délai de 10 semaines à compter de la date limite d'enregistrement de son produit qui est de 10 jours après la date d'achat. Yamaha informera le participant par e-mail si son inscription a été acceptée ou rejetée, dans un délai maximum de 60 jours suivant son inscription.
13. L'organisateur se réserve le droit d'annuler cette opération ou de modifier les termes et conditions de l'offre sans préavis.
14. L'offre et les présentes conditions générales seront régies par le droit français et tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français.
15. Tout participant à cette offre en accepte les termes et conditions.
16. Toutes les données personnelles relatives au participant seront utilisées uniquement conformément à la politique de confidentialité Yamaha.
17. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 «Informatique et Libertés», vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations vous concernant que vous pouvez exercer en écrivant à : Yamaha Music Europe - France, Traitement des données personnelles, B.P.70, 77312 Marne La Vallée Cedex2. RCS Meaux 497785063